

Contenu de la formation « TEA » 2023-24

Formation commune aux 3 spécialités :

Modules de formation	Durée (en jours) (*)	
	T1	T2
ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DU TSMA ET TRANSVERSAL MÉTIER		
Accueil et présentation de l'environnement institutionnel du TSMA	4,5	5
Bases de rédaction administrative	1	3,5
Communication orale	4,5	5,5
Droit général (constitutionnel, communautaire, administratif, pénal)	0,5	5,5
Santé et sécurité au travail	1	1,5
TOTAL FORMATION COMMUNE	11,5	21
Communication orale spécifique et management	0	2

Formation spécialisée «techniques économie agricoles» en centre :

Modules de formation	Durée (en jours) (*)	
	T1	T2
COMPETENCES TRANSVERSALES METIER		
Procédures en droit pénal et administratif	2,5	5,5
Systèmes d'information géographiques	-	4,5
Perfectionnement informatique	-	4
Rapport de stage en structure ou exploitation agricole	-	1
Gestion de crise	-	4,5
Sous - total	2,5	19,5
L'EXPLOITATION AGRICOLE ET SON ENVIRONNEMENT		
Zootechne, approche et contention	5	4
Phytotechnie et agronomie	13	13
Connaissance et diagnostic des filières	3	9,5
Agriculture durable et environnement	5,5	16
Gestion des territoires ruraux	-	8,5
Diagnostic de l'exploitation agricole	-	5
Agro-équipements	1	2
Sous - total	27,5	58
ECONOMIE GENERALE ET AGRICOLE		
Economie agricole : statut des exploitations	5,5	6
Economie agricole : gestion des aides	11,5	13
Economie générale : micro-économie	8	8
Economie générale : macro-économie	-	5,5
Sous - total	25	32,5
SANTE ET PROTECTION DES VEGETAUX ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE		
Protection des végétaux et alimentation	9	9
Sous - total	9	9

PREPARATION A L'ADAPTATION AU POSTE		
Préparation à la prise de poste	4,5	2
TOTAL FORMATION SPECIALISEE	68,5	121
TOTAL GENERAL	80	144

(*) Evaluations comprises

Stages courts :

Spécialité Techniques Economie Agricoles

Un stage de 5 jours doit être effectué, selon le profil et l'expérience du stagiaire :

- soit en exploitation de polyculture-élevage,
- soit en service déconcentré (DDT(M) ou DRAAF)
- soit en Direction Régionale de l'ASP.

Le lieu et thème du stage sont laissés au choix du stagiaire, qui devra soumettre sa proposition au responsable de formation, pour validation.

Le principe de ce stage est de compléter les compétences déjà détenues par le stagiaire au vu de son parcours de formation et professionnel antérieurs.

Le rapport de stage fera l'objet d'une présentation orale évaluée dans le cadre du module « communication orale ».